

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 12–14 novembre 2012

## PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du  
jour

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
WFP/EB.2/2012/9-D/1

15 octobre 2012  
ORIGINAL: ANGLAIS

## AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ 200037

Assistance alimentaire ciblée en faveur de  
groupes démunis et marginalisés et pour  
l'amélioration des moyens de subsistance en  
Cisjordanie

| Coût (dollars É.-U.)                             |                  |              |                  |
|--|------------------|--------------|------------------|
|  | Budget<br>actuel | Augmentation | Budget<br>révisé |
| Coût des produits<br>alimentaires pour le<br>PAM | 70 322 354       | 36 393 607   | 106 715 961      |
| Coût total pour le<br>PAM                        | 104 311 300      | 47 903 935   | 152 215 235      |

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil  
d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM  
(<http://executiveboard.wfp.org>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

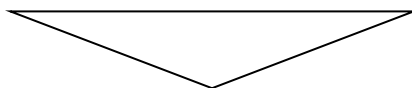
Directeur régional, ODC\*: M. D. Belgasmi tél.: 066513-3561

Directeur de pays, ODC: M. P. Recalde tél.: +9722540 1340

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale)

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire d'un montant de 47,9 millions de dollars pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Territoire palestinien occupé 200037 "Assistance alimentaire ciblée en faveur de groupes démunis et marginalisés et pour l'amélioration des moyens de subsistance en Cisjordanie", qui sera prolongée d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013 (WFP/EB.2/2012/9-D/1).

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. La présente augmentation budgétaire est proposée afin que l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200037 puisse être poursuivie pendant une année supplémentaire. La réévaluation des besoins d'assistance alimentaire tient compte des changements survenus sur le plan socio-économique dans certains gouvernorats de Cisjordanie, et de l'alignement de l'action du PAM sur le passage à l'assistance alimentaire opéré par l'Autorité palestinienne, en vue de favoriser la croissance économique et le relèvement.
2. La présente augmentation budgétaire, qui majorera le coût total de l'IPSR pour le PAM de 47,9 millions de dollars, permettra:
  - d'augmenter de 25 134 tonnes la quantité de produits alimentaires fournis, pour une valeur de 19,4 millions de dollars, ainsi que le nombre de bons distribués, pour un montant de 17 millions de dollars; et
  - de financer à hauteur de 11,5 millions de dollars les coûts associés supplémentaires, notamment l'augmentation du coût du transport terrestre, de l'entreposage et de la manutention, qui passe de 110,06 dollars à 147,85 dollars par tonne.

## JUSTIFICATION DE LA PROLONGATION ET DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

### Résumé des activités en cours

3. La présente IPSR, qui a démarré en janvier 2011, met l'accent sur les activités de secours en raison des contraintes que fait peser sur les conditions de vie la poursuite de l'occupation en Cisjordanie.
4. La composante secours a pour objet de répondre aux besoins alimentaires immédiats, d'améliorer la consommation alimentaire et de diversifier l'alimentation des populations non réfugiées vulnérables, moyennant une assistance sous forme de produits alimentaires en nature et de bons, conformément à l'Objectif stratégique 1.
5. La composante redressement vise à: i) contribuer à la reconstitution des moyens de subsistance agricoles et au rétablissement de la sécurité alimentaire dans les communautés touchées par le conflit, moyennant l'octroi de bons et la mise en place d'un programme d'alimentation scolaire, conformément à l'Objectif stratégique 3; et ii) appuyer la mise en place du dispositif de protection sociale de l'Autorité palestinienne en fournissant des outils pour prévoir et atténuer la faim, renforcer les capacités du Gouvernement, et utiliser le pouvoir d'achat du PAM pour stimuler la production intérieure, conformément à l'Objectif stratégique 5.
6. Le nouveau système de ciblage fondé sur l'évaluation indirecte des ressources et les scores de consommation alimentaire a conduit à réviser le budget en janvier 2012, pour

mettre l'accent sur les personnes qui tombent sous le seuil de l'extrême pauvreté<sup>1</sup> ou dont la consommation alimentaire est insuffisante ou limitée.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA RÉÉVALUATION

7. D'après des études récentes, l'insécurité alimentaire<sup>2</sup> des populations non réfugiées de Cisjordanie a été ramenée de 20 pour cent en 2010 à 17 pour cent en 2011 (soit 355 000 personnes non réfugiées en situation d'insécurité alimentaire)<sup>3</sup>. Toutefois, les progrès sont inégaux: l'insécurité alimentaire reste sensiblement plus répandue dans la zone C<sup>4</sup>, avec un taux de 24 pour cent, contre 17 pour cent dans les zones A et B. Dans la zone C, 39 pour cent des ménages dirigés par une femme et 34 pour cent des éleveurs bédouins comptaient parmi les groupes de population les plus exposés à l'insécurité alimentaire<sup>3</sup>. Le chômage a augmenté, passant de 17 pour cent en 2011 à 21 pour cent en 2012<sup>5</sup>, ce qui aggrave la situation économique déjà précaire.
8. L'aide humanitaire a empêché une aggravation de l'insécurité alimentaire, mais 20 pour cent des ménages y sont toujours exposés<sup>3</sup>. Les ménages consacrent la majeure partie de leur budget à l'alimentation et sont donc vulnérables face aux fluctuations des prix et des revenus. Le prix de la farine de blé en Cisjordanie a augmenté de 53 pour cent par rapport à 2005<sup>6</sup>; la hausse des prix n'a pas épargné les autres aliments de base<sup>7</sup>, principalement à cause du renchérissement du carburant et de la dépendance à l'égard des importations.
9. La stratégie du PAM est alignée sur le Plan national de développement palestinien (2011–2013), qui donne la priorité au passage de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire. Le Plan stratégique du secteur de la protection sociale pour 2011–2014 et le plan d'activités du Ministère des affaires sociales préconisent de passer à une assistance alimentaire sous forme de transferts monétaires, de bons et d'autres dispositifs de protection sociale.

<sup>1</sup> L'extrême pauvreté ou pauvreté absolue est définie en fonction de la consommation des ménages dans trois domaines: alimentation, habillement et logement. Pour la pauvreté relative, neuf catégories de dépenses sont prises en compte. Pour un ménage de référence comptant deux adultes et trois enfants, le seuil de pauvreté relative s'établit à 2 293 nouveaux shekels israéliens (NIS) en 2012, et le seuil de pauvreté extrême à 1 832 NIS (1 dollar = 4 042 NIS).

<sup>2</sup> L'insécurité alimentaire est calculée en se fondant sur le total des revenus et des dépenses des ménages.

<sup>3</sup> PAM, FAO, UNRWA. Mai 2012. Socio-Economic and Food Security Survey: West bank and Gaza Strip, Occupied Palestinian Territory. (Rapport d'enquête sur la situation socioéconomique et la sécurité alimentaire en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, Territoire palestinien occupé) Disponible à l'adresse: <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp249301.pdf>

<sup>4</sup> Zone de Cisjordanie sous contrôle militaire et civil total d'Israël, où les Palestiniens ne peuvent circuler librement, ont un accès limité aux services publics et n'ont pas le droit de construire sans autorisation israélienne. Voir l'annexe III.

<sup>5</sup> Bureau central palestinien des statistiques. Enquête sur la population active. Avril–juin 2011. Ramallah.

<sup>6</sup> Prix moyens sur la période 2005–2011 (premier semestre) pour 60 kg de farine de blé blanche Haifa. En 2005, la farine coûtait 109 NIS pour un sac de 60 kg en Cisjordanie et 105 NIS dans la bande de Gaza; en 2011, les prix étaient de 167 NIS en Cisjordanie et 147 NIS dans la bande de Gaza.

<sup>7</sup> Au cours de la même période, le riz a augmenté de 40 pour cent et le sucre de 85 pour cent en Cisjordanie, les chiffres correspondants étant de 70 pour cent et de 75 pour cent dans la bande de Gaza.

## FINALITÉ DE LA PROLONGATION ET DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

10. L'augmentation budgétaire et la prolongation de l'IPSR permettront au PAM de poursuivre ses activités en faveur du même nombre de bénéficiaires pendant une année supplémentaire. Elles lui laisseront également le temps de préparer une nouvelle IPSR pour la Cisjordanie et la bande de Gaza, conformément au nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2014–2016) et au prochain Plan national de développement palestinien (2014–2016).

11. En 2013, les activités se poursuivront comme indiqué ci-dessous:

### Activités de secours:

- en collaboration avec le Ministère des affaires sociales, le PAM apportera son appui aux groupes vulnérables ciblés au moyen d'une assistance alimentaire en nature ou, pour certains bénéficiaires en milieu urbain, de bons électroniques;
- en collaboration avec le Ministère des affaires sociales, le PAM assurera une alimentation collective dans les maisons de retraite, les orphelinats et les abris;
- le PAM fournira des vivres aux groupes les plus vulnérables en milieu rural et des bons électroniques à ceux qui ne bénéficient pas de l'assistance du Ministère des affaires sociales en milieu urbain; et
- en collaboration avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), une assistance alimentaire en nature sera apportée aux éleveurs marginalisés de la zone C.

### Activités de redressement:

- des bons contre travail ou contre formation seront distribués aux travailleurs pauvres et sans qualification auxquels la barrière de séparation en Cisjordanie porte préjudice, notamment pour appuyer des travaux de conservation de l'eau et du sol; et
- une alimentation scolaire – comprenant des biscuits enrichis et du lait distribués en début de matinée – sera assurée dans des zones vulnérables telles que la zone tampon<sup>8</sup> et la zone C; les parents et les enseignants participeront à des activités de sensibilisation dans le domaine de la santé et de la nutrition, conformément à la politique du Ministère de l'éducation.

---

<sup>8</sup> Zone de Cisjordanie située à l'est de la ligne verte et à l'ouest de la barrière de séparation israélienne, peuplée en grande partie de colons israéliens. La ligne verte sépare Israël des territoires annexés lors de la guerre de 1967, notamment la Cisjordanie et la bande de Gaza.

**TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE ET ACTIVITÉ**

| Composante/activité   | Bénéficiaires  | 2011–2012      | Chiffre révisé 2013 |
|---|--|----------------|---------------------|
| <b>Activités de secours</b>   |  |                |                     |
| Assistance aux groupes vulnérables par le biais du Ministère des affaires sociales (vivres) | Ménages en situation d'extrême pauvreté  | 92 000         | 92 000              |
| Assistance aux groupes vulnérables par le biais du Ministère des affaires sociales (bons)   | Ménages urbains en situation d'extrême pauvreté  | 23 000         | 23 000              |
| Alimentation collective (vivres)  | Personnes âgées, orphelins, personnes vivant dans des abris au sein d'établissements relevant du Ministère des affaires sociales | 10 000         | 10 000              |
| Assistance aux groupes urbains les plus vulnérables (bons)                                  | Ménages urbains en situation d'extrême pauvreté  | 63 000         | 63 000              |
| Assistance aux groupes ruraux les plus vulnérables (vivres)                                 | Ménages ruraux en situation d'extrême pauvreté   | 45 000         | 45 000              |
| Assistance aux éleveurs marginalisés de la zone C (vivres)                                  | Éleveurs/Bédouins de la zone C   | 30 000         | 30 000              |
| <b>Activités de redressement</b>  |  |                |                     |
| Alimentation scolaire   | Élève des écoles publiques   | 75 000         | 75 000              |
| Bons contre travail ou formation  | Personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté relative  | 25 000         | 25 000              |
| <b>TOTAL</b>  |  | <b>363 000</b> | <b>363 000</b>      |
| <b>Total corrigé*</b>   |  |                | <b>350 250</b>      |

\* Environ 17 pour cent des bénéficiaires de l'alimentation scolaire ont également accès à d'autres activités du PAM. Le nombre total a été corrigé afin d'éviter un double comptage.

12. Le PAM continuera de renforcer les capacités de l'Autorité palestinienne conformément à l'Objectif stratégique 5, en s'attachant à:

- améliorer le suivi de la sécurité alimentaire en appuyant un dispositif palestinien; utiliser le système actuel pour mesurer l'impact des bons distribués en milieu urbain compte tenu des retombées sur les transformateurs, les producteurs locaux, les grossistes et les détaillants;
- examiner le ciblage fondé sur l'évaluation indirecte des ressources avec la Banque mondiale, l'UNRWA et le Ministère des affaires sociales, afin de mettre en évidence ses points forts et ses limites;
- faire intégrer l'alimentation scolaire dans la politique générale nationale; le rapport coûts-avantages de 1/8 reflète les avantages pour les élèves en termes de santé et de productivité et les avantages économiques procurés par les achats locaux<sup>9</sup>; élaborer une stratégie de transfert des responsabilités qui prenne en considération les politiques, les possibilités de financement et les besoins en personnel; et

<sup>9</sup> Rapport informel du PAM établi par le service de l'alimentation scolaire lors de sa mission de mars 2012 dans le Territoire palestinien occupé.

- renforcer les capacités d'intervention en cas de catastrophe de la Défense civile palestinienne, développer ses systèmes de télécommunications et améliorer ses capacités logistiques.

| <b>TABLEAU 2: VALEUR RÉVISÉE DE LA RATION JOURNALIÈRE ET DU BON D'ALIMENTATION PAR ACTIVITÉ (g/personne/jour)</b> |                                 |            |                         |                       |                               |
|---|---------------------------------|------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------------|
|   | Groupes les plus vulnérables    |            | Alimentation collective | Éleveurs de la zone C | Bons contre travail/formation |
|   | Ministère des affaires sociales | Ruraux     |                         |                       |                               |
| Céréales  | 300                             | 300        | 300                     | 300                   | –                             |
| Légumes secs  | 15                              | 15         | 15                      | 15                    | –                             |
| Huile végétale  | 15                              | 15         | 15                      | 15                    | –                             |
| Sucre   | 10                              | 10         | 10                      | 10                    | –                             |
| Sel iodé  | 5                               | 5          | 5                       | 5                     | –                             |
| Bon ( <i>dollars/personne/mois</i> )  | –                               | –          | –                       | –                     | 14,70                         |
| <b>TOTAL</b>  | <b>345</b>                      | <b>345</b> | <b>345</b>              | <b>345</b>            | <b>14,70</b>                  |
| Total kcal/jour   | 1 273                           | 1 273      | 1 273                   | 1 273                 | –                             |
| % de kcal d'origine protéique*  | 10                              | 10         | 10                      | 10                    | –                             |
| % de kcal d'origine lipidique*  | 19                              | 19         | 19                      | 19                    | –                             |

\* Les protéines devraient représenter 10 à 12 pour cent de l'apport énergétique de la ration et les lipides au moins 17 pour cent.

13. En 2013, pour toutes les activités, les rations alimentaires seront identiques à celles de 2012, à l'exception des légumes secs dont la quantité sera réduite de moitié et limitée à 15 g/personne/jour pour tenir compte des modes de consommation. La ration couvrira 60 pour cent des besoins quotidiens; un appui complémentaire sera apporté par le Ministère des affaires sociales et les bénéficiaires auront accès à d'autres sources de nourriture. La ration de l'alimentation scolaire reste inchangée.
14. La valeur du bon destiné aux groupes vulnérables urbains restera égale à 13,60 dollars/personne/mois, ce qui correspond à 60 pour cent de la consommation alimentaire mensuelle moyenne.
15. La valeur du bon contre travail ou formation est fondée sur le salaire minimum journalier d'un travailleur agricole sans qualification; elle a été revue dans le cadre de la présente augmentation budgétaire, passant de 14,20 dollars à 14,70 dollars par personne et par mois sur une période de dix mois en 2013. La durée de la formation dans le domaine de l'agriculture et de la création de revenus sera de 25 heures par mois.

## BESOINS

16. Le tableau 3 présente la valeur révisée des besoins en produits alimentaires et en bons pour 2013, ventilés par activité et comparés aux chiffres 2011/12.



| <b>TABLEAU 3: BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES ET EN BONS, PAR ACTIVITÉ</b>                                   |                       |   |                              |                                 |
|---|-----------------------|---|------------------------------|---------------------------------|
|   |                       | <b>Besoins en produits alimentaires en tonnes/<br/>besoins en bons en dollars</b> |                              |                                 |
| <b>Activité</b>   |                       | <b>Besoins<br/>actuels<br/>2011–2012</b>  | <b>Augmentation<br/>2013</b> | <b>Total après<br/>révision</b> |
| Assistance aux groupes vulnérables par le biais du Ministère des affaires sociales et alimentation collective | Produits alimentaires | 48 748  | 12 849                       | 61 597                          |
| Assistance aux groupes ruraux les plus vulnérables  | Produits alimentaires | 20 170  | 5 667                        | 25 837                          |
| Assistance aux éleveurs marginalisés de la zone C   | Produits alimentaires | 13 403  | 3 887                        | 17 290                          |
| Alimentation scolaire   | Produits alimentaires | 5 462   | 2 731                        | 8 193                           |
| Secours d'urgence   | Produits alimentaires | 1 007   | –                            | 1 007                           |
| <b>TOTAL</b>  |                       | <b>88 790</b>   | <b>25 134</b>                | <b>113 924</b>                  |
| Assistance aux groupes vulnérables par le biais du Ministère des affaires sociales                            | Bons                  | 2 553 912   | 3 385 983                    | 5 939 895                       |
| Assistance aux groupes urbains les plus vulnérables   | Bons                  | 21 060 684  | 9 274 650                    | 30 335 334                      |
| Travail/formation   | Bons                  | 4 916 666   | 4 319 167                    | 9 235 833                       |
| <b>TOTAL</b>  |                       | <b>28 531 262</b>   | <b>16 979 800</b>            | <b>45 511 062</b>               |

## ÉVALUATION DES DANGERS ET DES RISQUES ET PLANIFICATION DES INTERVENTIONS

17. Les risques sont notamment les suivants:

- détérioration des conditions de sécurité et de la situation politique;
- paralysie des institutions due au manque d'aide internationale;
- catastrophes naturelles; et
- hausse des prix des produits alimentaires et du carburant.

18. Le PAM met à jour son plan d'urgence deux fois par an. Il envisage les scénarios les plus défavorables, élabore des hypothèses de planification et des mécanismes de gestion des risques et maintient une réserve alimentaire d'urgence.

## ANNEXE I-A

| <b>VENTILATION DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE</b>      |                                 |                                |                                |
|--|---------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| <b>Produits alimentaires<sup>1</sup></b>             | <b>Quantité<br/>(en tonnes)</b> | <b>Valeur<br/>(en dollars)</b> | <b>Valeur<br/>(en dollars)</b> |
| Céréales   | 19 382                          | 11 787 447                     |                                |
| Légumes secs   | 970                             | 998 596                        |                                |
| Huile et matières grasses                            | 1 079                           | 1 753 979                      |                                |
| Aliments mélangés et composés                        | 765                             | 1 262 250                      |                                |
| Autres   | 2 938                           | 3 611 535                      |                                |
| <b>Total, produits alimentaires</b>                  | <b>25 134</b>                   | <b>19 413 807</b>              |                                |
| Bons   |                                 | 16 979 800                     |                                |
| <b>Total partiel, produits alimentaires et bons</b>  |                                 |                                | <b>36 393 607</b>              |
| Transport extérieur                                  |                                 |                                | 815 026                        |
| Transport terrestre, entreposage et manutention      |                                 |                                | 2 196 782                      |
| Autres coûts opérationnels directs                   |                                 |                                | 600 498                        |
| Coûts d'appui directs <sup>2</sup> (voir annexe I-B) |                                 |                                | 4 764 120                      |
| <b>Total, coûts directs pour le PAM</b>              |                                 |                                | <b>44 770 032</b>              |
| Coûts d'appui indirects (7.0 pour cent) <sup>3</sup> |                                 |                                | 3 133 902                      |
| <b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>                        |                                 |                                | <b>47 903 935</b>              |

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement des budgets et d'approbation, dont la composition peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné pour information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

## ANNEXE I-B

| <b>COÛTS D'APPUI DIRECTS (dollars)</b>                         |                  |
|--|------------------|
| <b>Dépenses de personnel et dépenses connexes</b>              |                  |
| Administrateurs recrutés sur le plan international             | 691 380          |
| Personnel local – fonctionnaires recrutés sur le plan national | 422 500          |
| Personnel local – agents des services généraux                 | 1 395 000        |
| Personnel local – personnel temporaire                         | 690 000          |
| Personnel local – heures supplémentaires                       | 87 500           |
| Consultants internationaux                                     | 256 140          |
| Voyages officiels du personnel                                 | 131 000          |
| <b>Total partiel</b>   | <b>3 673 520</b> |
| <b>Dépenses récurrentes</b>                                    |                  |
| Location des locaux  | 176 000          |
| Charges (électricité, etc.)                                    | 60 000           |
| Fournitures de bureau et petit matériel                        | 90 000           |
| Communications   | 119 000          |
| Service et entretien du matériel                               | 30 000           |
| Entretien et frais d'exploitation des véhicules                | 155 000          |
| Aménagement des bureaux et réparations                         | 56 000           |
| Prestations d'organismes des Nations Unies                     | 105 000          |
| <b>Total partiel</b>   | <b>791 000</b>   |
| <b>Dépenses de matériel et d'équipement</b>                    |                  |
| Location des véhicules   | 81 600           |
| Matériel de communication                                      | 98 000           |
| Dépenses locales de sécurité                                   | 120 000          |
| <b>Total partiel</b>   | <b>299 600</b>   |
| <b>TOTAL</b>   | <b>4 764 120</b> |

| ANNEXE II: CADRE LOGIQUE  |   |   |
|---|---|---|
| Résultats   | Indicateurs de résultats  | Hypothèses  |
| <b>Objectif stratégique 1: Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence</b>  |   |   |
| <p><b>Effet direct 1.1</b><br/>Amélioration de la consommation alimentaire des ménages ciblés pendant la période couverte par l'assistance</p>  | <p>Score de consommation alimentaire des ménages</p> <p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ assistance aux groupes les plus vulnérables par le biais du Ministère des affaires sociales:</li> <li>➤ vivres: proportion de scores faibles ramenée de 12% à 10%</li> <li>➤ bons: proportion de scores faibles ramenée de 12% à 10%</li> <li>➤ assistance aux éleveurs marginalisés de la zone C: proportion de scores faibles ramenée de 38% à 36%</li> <li>➤ assistance aux groupes ruraux les plus vulnérables: proportion de scores faibles ramenée de 12% à 10%</li> <li>➤ assistance aux groupes urbains les plus vulnérables (bons): proportion de scores faibles ramenée de 12% à 10%</li> </ul> <p>Proportion des dépenses des ménages bénéficiaires consacrées à l'alimentation</p> <p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ assistance aux groupes les plus vulnérables par le biais du Ministère des affaires sociales (vivres): proportion en baisse ou maintenue à 52%</li> <li>➤ assistance aux éleveurs marginalisés de la zone C: proportion en baisse ou maintenue à 47%</li> <li>➤ assistance aux groupes ruraux les plus vulnérables: cette en baisse ou maintenue à 52%</li> <li>➤ assistance aux groupes urbains les plus vulnérables (bons): proportion en baisse ou maintenue à 52%</li> </ul> | <p>Le contexte politique et la sécurité s'améliorent</p> <p>Les bénéficiaires utilisent les économies réalisées pour acheter des produits nutritifs et compléter leur régime alimentaire</p>  |
| <p><b>Produit 1.1.1</b><br/>Produits alimentaires de qualité et bons distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux groupes cibles de femmes, hommes, filles et garçons</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des denrées alimentaires et des bons, par catégorie, activité et modalité de transfert et en % des prévisions</li> <li>➤ Quantité d'aliments enrichis, de compléments alimentaires et de suppléments nutritionnels spéciaux distribués, par type et en % des prévisions</li> <li>➤ Valeur monétaire totale des bons distribués</li> <li>➤ Nombre d'établissements institutionnels bénéficiant d'une assistance</li> <li>➤ Nombre de programmes conjoints des Nations Unies</li> </ul>   | <p>Des partenaires appropriés sont sélectionnés pour la mise en œuvre</p> <p>Les partenaires du PAM disposent d'un personnel suffisant pour la planification, le suivi et la notification des résultats</p> <p>La population ciblée participe à l'identification, à la planification, à la mise en œuvre et à la gestion des activités</p> <p>Les partenaires honorent leurs engagements</p> <p>Les bouclages du territoire ne se multiplient pas</p> |



## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

| Résultats   | Indicateurs de résultats  | Hypothèses  |
|---|---|---|
|   |   | <p>Aucune interruption ne se produit dans les filières d'approvisionnement</p> <p>Les produits alimentaires choisis sont immédiatement disponibles dans les commerces sur présentation des bons</p> <p>Les prix des produits alimentaires et du carburant restent stables</p>   |
| <b>Objectif stratégique 3: Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition</b> |   |   |
| <p><b>Effet direct 3.1</b></p> <p>Consommation alimentaire suffisante pour les communautés et les ménages ciblés pendant la période couverte par l'assistance</p>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score de consommation alimentaire des ménages</li> <li>➤ Bons contre travail ou formation (bons d'alimentation assortis de conditions):</li> </ul> <p>Objectif: proportion de scores faibles ramenée de 12% à 10%</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion des dépenses des ménages bénéficiaires consacrées à l'alimentation</li> </ul> <p>Objectif: proportion en baisse ou maintenue à 52%</p> | <p>Les bénéficiaires utiliseront les économies réalisées pour acheter des produits nutritifs et compléter leur régime alimentaire</p> <p>Les bouclages du territoire ne se multiplient pas</p>  |
| <p><b>Produit 3.1.1</b></p> <p>Bons d'achat distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux groupes cibles de femmes, hommes, filles et garçons</p>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des denrées alimentaires et des bons, par catégorie, activité et modalité de transfert et en % des prévisions</li> <li>➤ Valeur monétaire totale des bons distribués</li> </ul>   | <p>Des partenaires appropriés sont sélectionnés pour la mise en œuvre</p> <p>Les partenaires honorent leurs engagements</p> <p>La population ciblée participe à l'identification, la planification, la mise en œuvre et la gestion des activités et des actifs créés</p> <p>Les partenaires coopérants jouent un rôle actif dans la phase de préparation</p> <p>Les prix des produits alimentaires et du carburant restent stables</p> <p>Les produits alimentaires choisis sont immédiatement disponibles sur présentation des bons</p> <p>Aucune interruption ne se produit dans les filières d'approvisionnement</p> |



| ANNEXE II: CADRE LOGIQUE   |  |   |
|--|--|---|
| Résultats  | Indicateurs de résultats   | Hypothèses  |
| <p><b>Effet direct 3.2</b><br/>Amélioration de l'accès des communautés ciblées aux avoirs dans des situations précaires de transition</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score relatif aux avoirs des communautés (moyenne)</li> </ul> <p>Objectif: augmentation des avoirs productifs utiles et en état de fonctionnement pour 80% des projets</p>  | Le contexte politique et la sécurité restent relativement stables   |
| <p><b>Produit 3.2.1</b><br/>Création, renforcement et reconstitution des moyens de subsistance par les communautés et les individus ciblés</p>                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'avoirs communautaires créés ou remis en état par les communautés et les individus ciblés, par type et par unité de mesure</li> </ul>   | <p>Des partenaires appropriés sont sélectionnés pour la mise en œuvre</p> <p>Il est possible de se procurer des matières premières et des outils dans les zones cibles</p> <p>Les communautés participent à l'entretien des actifs créés</p> <p>Des formateurs qualifiés sont disponibles</p> |
| <p><b>Effet direct 3.3</b><br/>Le taux de scolarisation des filles et des garçons dans les écoles appuyées par le PAM reste stable, au niveau d'avant la crise</p>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux d'assiduité</li> </ul> <p>Objectif: 99%</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Perception par les enseignants des capacités de concentration et d'apprentissage des élèves</li> </ul> <p>Objectif: 85%</p>   | Aucune interruption notable de l'enseignement scolaire ne se produit  |
| <p><b>Produit 3.3.1</b><br/>Produits alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux groupes cibles de filles et de garçons</p>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'établissements institutionnels bénéficiant d'une assistance</li> <li>➤ Nombre de filles et de garçons recevant une assistance alimentaire en % des prévisions</li> <li>➤ Volume (en tonnes) de produits alimentaires distribués, par type en % des prévisions</li> </ul> |   |
| <b>Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux</b>        |  |   |
| <p><b>Effet direct 5.1</b> Développement des possibilités de commercialisation au niveau national grâce aux achats effectués localement par le PAM à des conditions avantageuses</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Produits alimentaires achetés sur place, en % des produits alimentaires distribués dans le pays</li> </ul> <p>Objectif: 20%</p>   | Les achats locaux sont compétitifs du point de vue des prix   |
| <p><b>Produit 5.1.1</b><br/>Produits alimentaires achetés sur place</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Volume (en tonnes) de produits alimentaires achetés sur place, par type et selon la classification nationale</li> </ul>   | Des produits alimentaires de qualité sont disponibles sur place en quantité suffisante  |



| ANNEXE II: CADRE LOGIQUE  |  |   |
|---|--|---|
| Résultats   | Indicateurs de résultats   | Hypothèses  |
| <p><b>Effet direct 5.2</b><br/>Progrès accomplis dans la voie de solutions nationales au problème de la faim</p>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Indice national de capacité, selon la solution au problème de la faim               <ul style="list-style-type: none"> <li>– score égal à 12 pour le dispositif de protection sociale</li> <li>– score égal à 12 pour le projet national "une tasse de lait"</li> <li>– score égal à 15 pour le dispositif de suivi de la sécurité alimentaire</li> </ul> </li> </ul> | <p>La situation politique reste stable</p>  |
| <p><b>Produit 5.2.1</b><br/>Renforcement des capacités et sensibilisation grâce à des activités menées par le PAM</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de projets d'assistance technique entrepris par le PAM pour renforcer les capacités nationales</li> <li>➤ Nombre de personnes, parmi les employés du secteur public et des partenaires, ayant reçu une formation en matière d'analyse de la sécurité alimentaire, de planification, de mise en œuvre et de suivi, ventilé par catégorie</li> </ul>             | <p>Le personnel du Bureau central palestinien des statistiques participe aux activités</p> <p>Le Ministère des affaires sociales est disposé à mettre au point un système de suivi et d'évaluation et à inclure le score de consommation alimentaire dans son dispositif de ciblage</p> <p>Le Ministère de l'éducation affecte du personnel et consacre du temps au renforcement des capacités</p> <p>La Défense civile palestinienne coopère</p> |

## ANNEXE III



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.





Bureau de la coordination des affaires humanitaires  
**Territoire palestinien occupé**  
**Cisjordanie: carte de la zone C**

Février 2011



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

|       |  |
|-------|--|
| FAO   | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture                                    |
| IPSR  | intervention prolongée de secours et de redressement   |
| UNRWA | Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient |